

DOLMAYRAC

Un nouveau maire

Mardi soir, les 15 élus étaient réunis lors d'un Conseil municipal extraordinaire, où le maire, Philippe Bertrand, réélu en 2008 avec son équipe, a présenté sa démission (après acceptation par le préfet de Lot-et-Garonne). Au cours de la séance, les conseillers ont élu son successeur et ses adjoints. En préambule aux votes, l'agriculteur rappelait que sa démission était due à des raisons professionnelles.

Dans l'opposition, Gilles Grosjean affirmait son souhait de présenter sa candidature. « D'abord parce que nous n'avons été informés qu'au dernier moment de la démission du maire, et que l'on nous met rarement au courant des choses. Ensuite parce que je souhaiterais que l'on puisse former une majorité autour d'un projet commun pour la commune. »

Dans la majorité, Michel Van Bosstraeten présentait lui aussi sa candidature. « Je suis disponible pour cette tâche si on m'honore de ce poste, j'ai la volonté nécessaire, et je connais bien les chiffres et la gestion du village. Tout ceci me motive », indiquait-il. « Et j'ai aussi le désir d'avancer ensemble autour des dossiers. »

Van Bosstraeten élu

À l'issue du vote, Michel Van Bosstraeten était crédité de 10 voix, Gilles Grosjean en affichait quatre



Les élus ont procédé à l'élection du nouveau maire, Michel Van Bosstraeten. PHOTO CHRISTELLE CRETON

et l'on comptait un bulletin blanc. Le premier était donc élu nouveau maire de Dolmayrac. Philippe Bertrand lui laissait donc symboliquement son siège durant la séance. « Je remercie mon prédécesseur pour le travail accompli depuis 2001, avec dévouement et conscience. »

Philippe Bertrand était applaudi, comme son successeur. « Merci à tous de votre confiance », soulignait-il. Le nouveau maire proposait alors une « gestion expliquée des dossiers, en communiquant ensemble et avec les Dolmayracais, par des réunions, des débats sur les orientations. Les adjoints ou conseillers seront en charge de responsabilités, pour préparer les dossiers, et permettre de consacrer du temps à réfléchir à d'autres choses.

Les adjoints élus

Le nouveau maire a proposé quatre adjoints à ses côtés. Le vote a recueilli 11 voix pour, trois abstentions, et un contre. « Cette proposition de quatre adjoints, première du genre, nous avait été refusée », confiait-on dans l'opposition. Lors de sa candidature à la fonction de premier adjoint, Philippe Bertrand a recueilli 10 voix pour, trois blancs, deux bulletins nuls. Vincent Légo a été élu deuxième adjoint, avec 10 voix pour et cinq blancs. Martine Roga, candidate au troisième poste a recueilli 14 voix pour et un blanc. Enfin, Bernard Rabin a lui aussi obtenu 10 voix pour et cinq blancs pour sa candidature au poste de quatrième adjoint. Les élus ont également précisé que les permanences du maire sont maintenues le samedi matin.